



Quebec, 19 novembre 1853.

MONSIEUR,

*Vous êtes prié d'assister aux funérailles de feu
Dame ANGELE ANTOINETTE LIMOGES, Veuve de feu PIERRE
LAFORCE, ECR., qui auront lieu MARDI PROCHAIN, le 22
courant, à DIX heures A. M.*

*Le convoi partira de la demeure de Jean Langerin, Ecr.,
rue Ste. Famille, à NEUF heures et DEMIE, pour se rendre
à la Cathédrale, où sera chanté le service, et ensuite à l'Eglise
des Dames Ursulines où se fera l'inhumation.*